

Le 01/06/2022

BAREME DES HONORAIRES (TTC)

TVA en vigueur : 20%

HONORAIRES MAXIMUM VENTE :

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0€ à 120 000€	10 000€
De 120 001€ à 350 000€	6.00%
De 350 001€ à 530 000€	5.50%
De 530 001€ à 1 000 000€	5.00%
Au-delà de 1 000 001€	4.50%

Parking, boxes : 3 000€

HONORAIRES LOCATION :

(Baux d'habitation régit par la loi n°89-462 du 06/07/1989)

	A la charge du bailleur	A la charge du locataire
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, publicité	12€ par m ² habitables	12€ par m ² habitables
Etat des lieux	3€ par m ² habitables	3€ par m ² habitables

HONORAIRES GESTION :

- **Honoraires : 7% TTC en cas de non-exclusivité, 6% TTC en cas d'exclusivité du mandat de location confié**
- **Assurance loyer impayés : nous consulter**